

Revue européenne  
des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

## Revue européenne des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

XLII-129 | 2004

La sociologie durkheimienne : tradition et actualité

---

### « En suivant ma pente » : de Bud Powell à la *Revue française de sociologie*

Entretien de Philippe Besnard avec Jean-Christophe Marcel

Jean-Christophe Marcel

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/454>

DOI : 10.4000/ress.454

ISSN : 1663-4446

#### Éditeur

Librairie Droz

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2004

Pagination : 385-401

ISBN : 2-600-00941-8

ISSN : 0048-8046

#### Référence électronique

Jean-Christophe Marcel, « « En suivant ma pente » : de Bud Powell à la *Revue française de sociologie* », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLII-129 | 2004, mis en ligne le 09 novembre 2009, consulté le 27 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ress/454> ; DOI : 10.4000/ress.454

---

**«EN SUIVANT MA PENTE»:  
DE BUD POWELL  
À LA REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE**

**ENTRETIEN DE PHILIPPE BESNARD  
AVEC JEAN-CHRISTOPHE MARCEL**

*Je voudrais commencer par savoir comment vous êtes devenu sociologue.*

En suivant ma pente et pas forcément en montant. Au terme d'une année d'hypokhâgne et de khâgne dans la minuscule khâgne de Poitiers, où venaient les bons élèves de la région (j'ai passé mon enfance à Niort), j'ai choisi de préparer l'ENS de St Cloud, mes résultats en grec étant trop imprévisibles. Il s'agissait surtout pour moi de « monter » à Paris, désir renforcé par mon activité musicale (contrebassiste de jazz) qui m'occupait pas mal.

Après un mois et demi à Henri IV j'ai abandonné cette préparation, malgré de bons premiers résultats, un peu effrayé par le côté « primaire », à mes yeux de l'époque, de cette préparation et des élèves que je côtoyais, déçu aussi par le niveau des professeurs proches pour la plupart de la retraite.

Je me suis retrouvé en licence de philo à la Sorbonne et c'est en cette année 1961-1962 que j'ai eu mon premier contact avec la sociologie dans le cadre du certificat de morale et sociologie avec le cours d'Aron (sur Durkheim, Pareto, Weber) les travaux pratiques de Passeron portant dans mon souvenir sur les classiques *L'éthique protestante*, non traduite à l'époque, *L'essai sur le don*, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. J'ai renoncé assez vite aux cours de Gurvitch, tout en étant obligé d'apprendre par cœur les dix paliers en profondeur et autres joyeusetés. En tout cas j'avais au total plus d'attrait pour la sociologie que pour la morale, ne comprenant rien aux cours mondains de Jankélévitch; heureusement en histoire de la philosophie il y avait Ferdinand Alquié, qui nous apprenait quelque chose.

*Et le jazz? J'ai cru comprendre que vous êtes un excellent musicien...*

Parallèlement, je progressais comme contrebassiste amateur de jazz, ayant rencontré d'autres très bons amateurs et des professionnels: j'ai joué dans l'orchestre de Jeff Gilson, avec Jean-Luc Ponty, et mon sommet a été d'avoir joué deux ou trois fois au Blue Note avec Bud Powell (ce n'est pas un très bon souvenir parce qu'il attaquait des morceaux sans prévenir, morceaux dont je ne connaissais pas toujours la trame harmonique). Mais quand je dis à des pianistes de jazz amateurs comme Steven Lukes ou Howard Becker que j'ai joué avec Bud Powell, là je les impressionne vraiment! Il faut dire aussi que le début des années 60 a été un

moment privilégié de l'histoire du jazz, avec tant d'innovations. Vers 1965, j'ai senti qu'il fallait choisir et j'ai finalement renoncé aux séances dans les boîtes. Du coup, j'ai très vite tout abandonné et bêtement perdu les liens avec mes amis jazzmen.

*À cette époque, je suppose que vous avez en poche la licence de philo. Et après, que faites-vous?*

Après ma licence de philosophie, incertain sur ma vocation d'enseignant, je m'oriente vers Sciences Po ce qui rassure aussi un peu mes parents. Je choisis la « section générale » qui allait devenir l'année suivante c'est-à-dire à la rentrée 1964 – la section « politique et sociale ». Et la sociologie y devenait une option importante sur le même plan que l'histoire ou l'économie, la science politique gardant une certaine prééminence. Donc nouveaux contacts avec la sociologie. Henri Mendras et Jean-Daniel Reynaud assurent le cours de sociologie générale; je suis aussi le cours de Reynaud sur la sociologie industrielle; en conférence de méthode, je suis avec Mendras, les autres maîtres de conférences étant Éric de Dampierre et Jean-René Tréanton, deux personnages que je ne croise pas cette année là mais qui auront une importance plus tard dans ma vie.

*Qu'est-ce qui vous pousse à opter pour la sociologie?*

Après mon diplôme, Jean Touchard, secrétaire scientifique de la Fondation nationale des sciences politiques, m'a contacté pour m'inciter à m'inscrire en « troisième cycle » c'est-à-dire au « Cycle supérieur d'études politiques ». J'y retrouve Mendras et Dampierre qui animent un séminaire, un peu désordonné. Je dois m'inscrire en thèse et je songe d'abord – je ne sais plus pourquoi – à une étude des relations entre l'école durkheimienne et les écoles de Le Play. Je m'inscris vaguement avec Serge Hurtig. Après une année quelque peu hésitante, vient mon recrutement à l'automne 1966 comme « chargé de travaux bibliographiques » à un service créé récemment le « Service d'échange d'informations scientifiques » (SEIS) de la Maison des Sciences de l'Homme qui est en gestation. C'est Jean Viet qui a été mon maître de conférences en sciences politiques en 3<sup>e</sup> année (1964-1965) qui me propose ce poste, assez alléchant, surtout au point de vue financier; et comment résister quand on ne sait rien des métiers de la recherche?

Sur ce point j'en veux un peu aux « patrons » de la sociologie avec qui j'étais en contact et qui ne m'ont fourni aucune information sur la manière de rentrer au CNRS (c'était très facile alors). Je continue, me semble-t-il, à suivre des séminaires à Sciences Po. Au SEIS qui est surtout un service de documentation, Jean Viet, le directeur, encourage ses subordonnés à mener des travaux universitaires pouvant s'inscrire dans le programme du service. Les études documentaires sur les « concepts » sont un des éléments de ce programme. Assez tôt, je définis le projet d'une thèse de troisième cycle sur le concept d'anomie, alors au zénith de sa gloire. Il me faut un directeur de thèse: Dampierre est docteur ès lettres, Mendras ne l'est pas encore (il va l'être très bientôt). Je m'inscris donc à Nanterre avec Dampierre.

Ce travail ne sera mené à son terme, i.e. soutenu, que dix-huit ans plus tard, mais comme doctorat ès lettres.

Entre temps je soutiens en 1970 une thèse de troisième cycle sur un sujet que j'avais abordé dès ma scolarité à Sciences Po, la controverse autour de *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* de Max Weber. En fait c'est Henri Mendras qui m'a stimulé en demandant ce travail pour la collection U2. Il s'agit d'une anthologie précédée d'une introduction substantielle de plus de cent pages. C'est ce texte que Mendras me suggère de présenter comme thèse de troisième cycle. Dampierre donne son accord à condition que je m'inscrive en thèse d'État avec lui, à Nanterre, sur l'anomie.

*Que faisiez-vous exactement au Service d'échange d'informations scientifiques?*

Mon premier travail au SEIS concernait les développements récents de la psychologie sociale. Je me suis plongé dans cette littérature, essentiellement américaine, avec un certain plaisir. Ces expérimentations donnaient l'impression qu'un savoir cumulatif se constituait dans les sciences de l'homme. Je regrette que la très grande majorité des sociologues ignorent complètement cette littérature sur laquelle j'ai essayé ensuite en quelques occasions, d'attirer leur attention. Un livre composé de résumés de ces travaux a été publié en 1970. En revanche, n'a pas vu le jour un livre du même genre qui était bien avancé sur la sociologie politique.

À part cela il y avait des travaux divers à la frontière entre documentation et recherche. Par exemple, j'ai constitué un assez beau dossier sur le mot et le concept de mentalité, à la demande de J. Le Goff, alors président de l'EHESS. Et puis, conformément à la politique de la Maison des Sciences de l'Homme, j'ai organisé le Groupe d'études durkheimiennes un réseau international de spécialistes de l'histoire de la sociologie française, plus spécialement de Durkheim et des durkheimiens.

*Qu'est-ce que c'était au juste que ce groupe?*

L'idée est née des rencontres avec des jeunes collègues qui s'intéressaient eux aussi à Durkheim; il y avait notamment Mohamed Cherkaoui, Bernard Lacroix, et Victor Karady qui réunissait les textes dispersés de Durkheim. L'année de départ a sans doute été 1973 qui voit la publication du grand livre de Lukes sur notre auteur, de celui de Clark sur le contexte institutionnel, plus un ouvrage de Bellah. Cela continue dans les années suivantes avec la publication des livres de R.A. Nisbet en 1974, de W.S.F.Pickering et P.Q. Hirst, en 1975, année qui voit la soutenance de la thèse de J.C. Filloux (publiée en 1977). En 1975 encore, Victor Karady publie les *Textes* de Durkheim. L'année suivante Lacroix soutient sa thèse sur Durkheim et le politique. Il y a aussi, dans ces années, une floraison d'articles sur Durkheim, notamment aux États-Unis et en Grande Bretagne.

Mon idée était d'organiser un peu ce foisonnement de travaux divers et de mettre en contact les spécialistes de Durkheim, des durkheimiens de l'histoire de la sociologie française. Le moyen en était le lancement d'un bulletin d'information *Etudes durkheimiennes*, financé et édité par la Maison des sciences de l'Homme et qui était distribué gratuitement à plus d'une centaine d'abonnés.

Et puis il y a eu la série de numéros spéciaux de la *Revue française de sociologie*. Le premier, celui de 1976 sur Durkheim, trop franco-français, manquait de

systématicité et montrait surtout la variété des approches; celui de 1979 sur les durkheimiens qui a connu un vrai succès était beaucoup plus raisonné, mieux préparé et ouvert aux chercheurs étrangers. Il a servi de base à la publication de *The sociological domain* en 1983 à Cambridge University Press.

Donc il y avait vraiment une entreprise collective même si j'en étais l'organisateur. Le soutien de la MSH vient de ce que cette Fondation avait alors pour politique d'aider à mettre en place des réseaux thématiques, de préférence internationaux. Or la durkheimologie n'avait pas de frontière, elle se développait notamment en Allemagne, au Japon, en Italie et de manière incroyable en Grande-Bretagne. Il y avait aussi un aspect documentaire (la recherche des documents inédits) qui convenait au profil de la MSH. Le bulletin *Études durkheimiennes* reflétait cette priorité documentaire en privilégiant la publication de documents inédits et l'échange d'informations (publications, recherches en cours, etc.). Le bulletin devint vite international dans sa production (l'avantage de travailler sur Durkheim est que la langue française peut être la langue de travail).

Participèrent notamment l'anglais Bill Pickering, le catalan britannique Josep Llobera, le québécois cosmopolite Marcel Fournier, le regretté Howard Andrews de Toronto, ainsi que John Craig de Chicago, Riccardo di Donato de Pise, Massimo Borlandi de Turin, Johan Heilbron d'Amsterdam et encore d'autres contributeurs du Japon ou de Russie. Douze numéros seront publiés de novembre 1977 à janvier 1987. D'autre part, j'ai continué d'organiser des numéros spéciaux de revue en élargissant le domaine couvert, avec un numéro sur les concurrents du groupe durkheimien (1981), un autre sur la sociologie française dans l'entre-deux-guerres (1985), un autre encore, toujours dans la *Revue française de sociologie* sur les années de reconstruction d'après guerre (1991), puis un retour sur *L'Année sociologique* à l'occasion de son centenaire (1998), cette fois dans *L'Année sociologique* actuelle.

*Pourquoi avoir arrêté la rédaction d'Études durkheimiennes et passé le flambeau en 1987?*

La Fondation de la Maison des sciences de l'Homme ne souhaitait pas, de manière générale, pérenniser les soutiens qu'elle accordait. Elle arrêta donc son soutien à la publication de bulletin. De plus, je n'étais plus employé par la Fondation depuis 1982. Enfin il y avait des bonnes volontés à l'étranger qui se manifestaient.

Le relais a donc été pris Robert A Jones, à l'Université d'Illinois. De 1989 à 1994, il publia un bulletin annuel en deux langues: *Études durkheimiennes/Durkheim studies* qui conservait les caractéristiques du précédent, avec peu d'articles et la priorité donnée aux documents. Depuis 1995, c'est le British Center for Durkheimian Studies qui préside à la publication du bulletin. Ce centre a été créé, dans les années 1980, à l'initiative de William S. F. Pickering, travailleur infatigable, au sein du célèbre Institute of Social and Cultural Anthropology de l'Université d'Oxford. Il a organisé un grand nombre de colloques et publié beaucoup d'ouvrages sous ses auspices. Le bulletin, qui a adopté le format et le contenu d'une revue, de périodicité annuelle, a transformé légèrement son titre en *Durkheimian Studies/Études durkheimiennes*. Il est toujours bilingue. Son rédacteur en chef est Willie Watts Miller, assisté de W.S.F. Pickering.

Et puis, le flambeau de la durkheimologie a été repris brillamment par des jeunes. Par exemple, en Italie, Giovanni Paoletti vient de soutenir une thèse de tout premier plan sur Durkheim et la philosophie. J'étais fier d'être le directeur de cette thèse, mais je n'ai pu être dans le jury, remplacé par Philippe Steiner, en raison de mon état de santé. Il y a eu aussi la thèse très érudite de Jennifer Mergy, qui excelle à dénicher des documents inédits sur Durkheim, les durkheimiens et la question de la nation et du nationalisme. Il y a eu encore celle, américaine, d'Alexander Tristan Riley sur les durkheimiens et le sacré avec une référence spéciale à Hertz. Il a aussi édité, avec une collaboration très réduite de ma part, les lettres si émouvantes de Robert Hertz à sa femme Alice pendant la guerre.

Enfin, il me faut mentionner votre thèse un peu plus ancienne sur les durkheimiens, publiée en grande partie. Je ferai aussi état de la thèse de Laurent Muchielli, publiée sous le titre *La découverte du social*, même si le champ couvert est un peu plus vaste; Muchielli est un entrepreneur et il a eu le mérite de lancer *La Revue d'histoire des sciences humaines*, de bon niveau je trouve.

*Avec votre permission, j'aimerais revenir à votre rencontre avec Durkheim, comment s'est-elle faite?*

Durkheim, je l'avais rencontré en même temps que l'anomie et particulièrement à travers son *Suicide*. Ce livre m'intriguait parce que j'y apercevais pas mal de contradictions. Un mélange de rigueur intellectuelle et d'inconséquences, une évolution du modèle explicatif au fil du livre corrélatif d'une transformation des métaphores favorites, ou encore, dans la polémique avec Tarde, la juxtaposition d'un sociologisme extrême dans le chapitre sur l'élément social du suicide, avec l'idée de la rationalité de l'acteur social que l'on trouve dans le chapitre sur l'imitation où il s'oppose à la conception tardienne d'un acteur irrationnel ou au moins arationnel. J'étais surpris de la complexité d'une pensée et d'une démarche que l'on m'avait présentées dans mes études comme d'une grande simplicité.

*Plus précisément, comment et pourquoi avez-vous développé cet intérêt pour Durkheim et les durkheimiens?*

C'est progressivement que j'ai découvert toutes les raisons qui pouvaient pousser vers l'étude de Durkheim et son équipe. D'abord c'est un objet privilégié pour une histoire des sciences sociales qui soit à la fois interne et externe, attentive au texte comme au contexte, la fondation et l'institutionnalisation d'une nouvelle discipline scientifique étant un des aspects essentiels de l'entreprise durkheimienne, entreprise collective.

D'où la deuxième raison, c'est l'exemple le plus achevé dans l'histoire de la discipline d'une école (sauf peut-être le groupe et réseau Bourdieu). Puis-je avouer aussi que les travaux de Durkheim et des durkheimiens valent pour leur intérêt intrinsèque et qu'ils sont plus instructifs que la plupart des écrits sociologiques contemporains?

Enfin, il y avait aussi un petit côté cocardier; c'était une sorte de réappropriation par des Français d'un objet d'étude qui semblait devenir l'apanage des anglo-saxons.

*Est-ce à ce profil intellectuel que vous avez dû votre recrutement au Gemas? On sait que Boudon s'est beaucoup intéressé à Durkheim...*

Le choix du Gemas s'est fait de manière toute naturelle et comme si ce n'était pas un choix. Le Gemas avait longtemps été logé au premier étage du petit bâtiment de la Maison des Sciences de l'Homme, juste à côté du SEIS où je travaillais. Je me suis lié d'amitié avec Mohamed Cherkaoui et j'avais de bonnes relations avec les autres chercheurs de l'équipe. Et puis il y avait le prestige de R. Boudon et de F. Bourricaud, leur prestige, mais aussi leur libéralisme en matière de recherche; ajoutons des personnalités agréables qui n'avaient pas le côté compliqué d'autres « patrons » de la sociologie.

Après deux ou trois échecs, j'ai été intégré au CNRS en janvier 1982, par la voie normale, alors que j'aurais pu entrer comme « hors statut » et j'ai donc été affecté au Gemas, comme je l'avais demandé.

*Était-ce aussi une adhésion à l'individualisme méthodologique?*

Non, il n'y avait pas d'orthodoxie de ce genre au Gemas. D'ailleurs j'aurais du mal à définir ma position méthodologique dans le débat, quelque peu artificiel « individualisme versus holisme ». L'individualisme méthodologique est très séduisant par l'économie des explications qu'il procure. Mais je ne suis pas très à l'aise avec l'extension qui peut être indéfinie de la notion de rationalité.

Il me semble qu'à beaucoup d'égards, je suis un durkheimien, sans doute quelque peu attardé. Je me sens plus proche d'une démarche « nomologique » ou empirique qui vise à dégager des régularités dans la multiplicité des données que d'une démarche hypothético-déductive. Je suis en ce sens positiviste et je pense que les avancées de la sociologie impliquent à un moment ou à un autre un recours à la quantification, la nécessité d'une assise statistique.

*Mise à part cette posture « nomologique », peut-on trouver une certaine unité dans votre œuvre?*

Je n'apprécie que modérément l'exercice rhétorique qui consiste à mettre au jour, sous la diversité des objets étudiés au long de sa carrière, la continuité d'un même questionnement ou autre permanence cachée. Cependant s'il fallait trouver des passerelles entre mes différents travaux, la première serait la démarche durkheimienne qu'elle soit prise comme objet d'étude, qu'elle soit à la source des objets étudiés (suicide, rythmes sociaux) ou qu'elle soit mise en œuvre sur d'autres matériaux. Une deuxième passerelle est, peut-être, l'intérêt pour les phénomènes de diffusion à tendance cyclique, intérêt qui s'exprime aussi bien dans mes travaux sur les transformations du goût ou sur les variations saisonnières que dans l'étude des aventures de l'anomie. Enfin, il me semble que j'ai abordé des questions délaissées par la sociologie contemporaine, alors qu'elles furent constitutives de l'émergence de la discipline au XIX<sup>e</sup> siècle: le suicide, les phénomènes de mode, les variations saisonnières des comportements humains, les phénomènes de diffusion par « contagion morale » ou « imitation » furent les exemples ou les terrains privilégiés des premières conceptualisations du social comme de la statistique morale.

*Et votre étude sur les prénoms, elle s'inscrit aussi dans une démarche durkheimienne?*

Assurément, j'ai même publié un article (traduit en anglais et en norvégien) pour montrer cela. Le système moderne de prénomination eût été du pain bénit pour Durkheim. Il a toutes les caractéristiques d'un fait social tel que Durkheim le concevait ou le rêvait. Cette attribution est obligatoire, mais surtout, à cette contrainte légale s'ajoutent des contraintes sociales moins visibles dont les acteurs n'ont qu'une conscience confuse. Ici, contrairement à ce qui se passe dans le cas de la mode vestimentaire, la conformité de mon choix à celui des autres est non seulement ignorée, mais redoutée. Pourtant, les choix individuels ne se font pas au hasard et, additionnés, forment le « goût collectif » du moment que Durkheim n'aurait pas hésité à qualifier de « courant d'opinion » ou autre réalité sociale *sui generis* comme il aimait à écrire.

Il n'est pas nécessaire de s'engager sur le terrain de ce durkheimisme extrême pour rester fidèle d'une part à l'idée que les acteurs n'ont pas nécessairement une conscience claire de ce qui les fait agir, d'autre part à la méthodologie consistant à donner la préférence aux aspects externes, consolidés, du phénomène à étudier. Les prénoms se prêtent particulièrement bien à l'objectivation statistique : leur enregistrement est obligatoire, sans biais possible. Et surtout le choix du prénom ayant un coût nul et donc fixe dans la nullité, on échappe à la contrainte financière qui fait que les études sur la consommation ne peuvent que montrer que ce sont les plus riches qui adoptent les premiers des biens nouveaux. Avec le choix du prénom, on est dans le social pur, c'est une sorte de laboratoire, au moins pour les préférences esthétiques qu'on a tant de mal à saisir par ailleurs.

*Que trouve-t-on donc dans ce «laboratoire»?*

Avec ce matériau on aboutit à des résultats solides, notamment la mise en évidence de cycles de la mode à périodicité variable selon la carrière passée du prénom ; la première vérification certaine et détaillée du modèle vertical de diffusion des biens de mode et des préférences esthétiques, indépendamment des contraintes financières ; la découverte du poids croissant des flux horizontaux aboutissant à une tendance à la polarisation sociale des goûts ; la mise en évidence de phénomènes de diffusion géographique par extension ou par migration parfois sur une très longue période ce qui suggère l'importance des contacts interpersonnels dans des phénomènes de diffusion de masse. Je pourrais continuer car c'est vraiment un matériau formidable.

*Pourquoi en avoir fait un livre grand public, et que retirez-vous de cette expérience?*

Le sujet s'y prêtait, l'imposait quasiment. Ce livre grand public dont j'ai eu l'idée et que j'ai réalisé, avec le concours de Guy Desplanques, réactualisé chaque année depuis dix ans, contient des développements scientifiques même si leur rédaction n'est pas trop pesante. Le succès de ce livre, surtout auprès des médias, m'a fait découvrir des plateaux de télévision et des studios de radio ; mais je n'ai participé à ces émissions que pour faire plaisir aux attachés de presse, et à part

divers aspects anecdotiques, je n'en ai pas tiré grand chose. Je pense qu'il faut avoir une bonne raison pour participer à une émission grand public – dans mon cas c'était la promotion d'un livre précis. J'avoue que je suis gêné de voir des collègues accepter, pour se promouvoir eux-mêmes d'intervenir sur n'importe quel sujet au risque souvent d'être un peu déphasés, voire ridicules.

*Il y a tout de même un fort contraste entre ce livre sur les prénoms et celui sur l'anomie, issu de votre thèse de doctorat ès lettres soutenue en 1985. Comment ce livre érudit a-t-il été reçu, de son côté?*

Assez bien je pense, j'ai reçu pas mal de compliments; mais comme tout auteur, je n'ai pas été pleinement satisfait de l'accueil de mon travail. La partie sur Durkheim est celle qui a eu un impact et les analyses que j'y propose ont été acceptées et reprises par les commentateurs ou présentateurs de cet auteur. En revanche les autres parties du livre, sauf peut-être ma discussion de Merton, n'ont guère eu d'écho. Je pense notamment à ma synthèse sur la personnalité anomique débouchant sur une mise en question de toute une littérature des années 50 et 60 utilisant les échelles d'attitude, ou encore mes conclusions sur les rapports entre théorisation et recherche empirique à partir des études sur la délinquance. J'aurais dû me décarcasser un peu plus pour faire paraître ces analyses en anglais. Mais il est vrai aussi que c'est un livre bizarre, une thèse qui s'accomplit en détruisant son objet.

Difficile aussi de savoir à l'avance ce qui va être discuté, retenu ou ignoré. Ainsi, j'ai été un peu déçu de constater que ma réfutation des arguments de Douglas sur les variations des taux de suicide (dans «*Anti ou antédurkheimisme*», 1976) n'a eu absolument aucun écho.

*Revenons à votre carrière : pourquoi avoir quitté le Gemas pour l'Observatoire sociologique du changement?*

Pourquoi l'ai-je quitté en 1994, douze ans après mon entrée au CNRS? J'ai, en fait, longuement hésité. J'avais d'anciennes et bonnes relations avec Henri Mendras qui venait de créer l'OSC à Sciences Po. Il y avait recruté un ami de longue date, Nicolas Herpin, ainsi qu'Olivier Galland que je fréquentais déjà pas mal à l'époque et dont j'estimais les travaux. Je connaissais aussi Jean-Hugues Déchaux qui avait été étudiant dans ma conférence de méthode à Sciences Po. L'OSC donnait l'image d'une équipe dynamique, mais j'étais aussi attaché au GEMAS. J'étais aussi attaché à Sciences Po. Le discours récurrent sur la mobilité nécessaire des chercheurs a pu m'influencer, comme la promesse que j'aurais un beau bureau pour moi tout seul. C'est pour moi une condition nécessaire à mon travail. Je ne travaillais pas chez moi, contrairement à de nombreux collègues.

En tout cas, je ne suis pas allé à l'OSC pour en devenir le directeur. J'ai été contraint finalement d'accepter cette fonction, il n'y avait pas d'autre solution. Je n'ai pas gardé un bon souvenir de cet épisode en raison de toutes les charges qui pèsent sur un directeur de labo associé au CNRS, notamment à Sciences-Po. J'ai pas mal œuvré pour les membres de l'OSC qu'il s'agisse des chercheurs, des universitaires ou des ITA. Pratiquement tous ont obtenu une promotion ou un poste pendant mon mandat. Cela a sans doute été une erreur de ma part, car ma maladie

a provoqué une crise (fin 1999, printemps 2000) et une tentative par certains (qui avaient été promus ou recrutés) de prise du pouvoir, de petit putsch si l'on peut dire. C'était une chose tout à fait nouvelle et inattendue pour moi, d'autant que lors de ma reconduction comme directeur, le vote consultatif des membres de l'OSC avait été on ne peut plus positif, quelques mois avant ma maladie.

Les gens de ma génération, dans leur grande majorité me semble-t-il, répugnaient plutôt à devenir directeur de labo. On a vu apparaître dans les générations suivantes des chercheurs ambitieux, pensant avant tout à leur carrière et fortement attirés par le pouvoir sur les autres. C'est peut-être un signe de normalisation de la profession. Dans le cas de l'OSC, la crise a été entretenue par la direction scientifique de Sciences Po qui n'a pas découragé les putschistes, loin s'en faut. On aime bien, dans ce milieu universitaire, attiser les conflits qui procurent un bon sujet de conversation ou quelque chose à dire dans les rapports d'évaluation.

*Vous avez évoqué votre «attachement» à Sciences Po ; d'où venait-il?*

D'abord de mes années d'étudiant autrement plus plaisantes que «la fac», d'autant que c'est là que j'ai rencontré celle qui allait partager ma vie; ensuite l'enseignement que j'y ai très longtemps dispensé, j'ai assuré une «conférence de méthode de sociologie» dès la rentrée universitaire de 1968. J'étais bien jeune et, les premières années, mon enseignement n'a pas dû être fameux. Je suis ensuite passé à la sociologie et j'ai assuré ces conférences de méthode pendant de longues années avec de rares interruptions. J'ai le souvenir d'étudiants de bon niveau et motivés; c'était donc très plaisant. J'ai ensuite assuré le cours magistral avec assez vite le concours que je sollicitais de François Héran. Nous nous complétions assez bien et je crois que nous avons fini par faire un cours d'initiation générale à la discipline (incluant un peu de psychologie sociale et d'ethnologie) qui tenait bien la route; il était intitulé «Les formes élémentaires du lien social». En tout cas les étudiants semblaient satisfaits d'après les évaluations qu'ils faisaient. Ce système d'évaluation est une bonne chose.

C'est une hygiène intellectuelle pour un chercheur que d'assurer un enseignement sur des sujets dont il n'est pas forcément spécialiste. C'était la particularité de Sciences Po que d'avoir très peu d'enseignements permanents et beaucoup de chargés de cours payés à l'heure venant d'horizons divers. Cela permet une rotation des enseignants. Depuis quelque temps l'institution recrute beaucoup d'enseignants permanents qu'il faut bien occuper. Je trouve cela un peu regrettable. A Sciences Po, de naguère, on avait la chance de faire l'expérience d'un enseignement pas trop lourd, sans avoir aucune des contraintes de la vie universitaire; il y avait le soutien d'une équipe de direction agréable et compétente; il n'y avait pas les intrigues qui naissent dès qu'une institution commence à recruter. De fait, ces dernières années, la commission de spécialiste de sociologie a fonctionné comme dans une université, avec tous ses travers.

*Vous avez fait partie du jury de l'agrégation de sciences sociales. Quelles impressions avez-vous retirées de cette expérience?*

Des impressions mélangées. D'abord le poids très lourd des corrections de l'écrit, avec des dissertations conventionnelles et dont le niveau moyen, fort bas,

m'a surpris. Malgré quelques pépites. Je me rappelle une copie qui m'arrachait de ma chaise tellement elle était remarquable (et ce malgré la platitude du sujet proposé). L'oral était beaucoup plus stimulant et intéressant avec ses deux populations bien distinctes, les étudiants et les professeurs (il n'y avait pas ou pratiquement pas d'agrégation interne à l'époque). J'étais dévolu à l'épreuve du « dossier » nettement préférable, à mon avis, à la « leçon » pour juger un candidat, surtout si le dossier est bien composé. Evidemment cette préparation de documents à l'intention des candidats représentait du travail, mais je m'y étais habitué à Sciences Po où longtemps ce type d'épreuve a prévalu. Nous pouvions comparer trois étudiants sur chacun des dossiers ce qui facilitait ainsi l'évaluation. À cette occasion, j'ai découvert des professeurs capessiens chevronnés qui passaient tout de suite après de jeunes normaliens chauffés à blanc. Cette diversité était fort agréable. C'est d'ailleurs en cette occasion que je vous ai rencontré pour la première fois...

Ce qui m'a en revanche étonné et déçu c'est le niveau vraiment très faible de beaucoup de copies d'écrit. Visiblement nombre de candidats se préparaient à peine au concours. Faute de connaissances, ils introduisaient en général un débat holisme/individualisme, Bourdieu versus Boudon, sans rapport avec la question.

*Et vous-même, comment la voyez-vous cette confrontation entre Bourdieu et Boudon?*

La confrontation Bourdieu-Boudon est devenu une sorte de thème classique pour les manuels de sciences sociales. Quand je pense qu'on inflige cela à la place de Corneille-Racine !

Un véritable dialogue ou une véritable polémique n'a pas eu lieu du moins d'une manière directe. J'imagine d'ailleurs mal Bourdieu se prêtant à cet exercice. Il me semble que c'est Bourdieu qui a ouvert les hostilités, en particulier en commanditant à Alain Darbel de l'Insee qui était de ses adeptes, un compte rendu très critique de *L'Inégalité des chances* (1973) pour la *Revue française de sociologie*. Il y eut bien sûr une réponse de Boudon dans la revue, l'avantage, dans mon souvenir, étant assez nettement du côté de Boudon. Autre polémique indirecte : une réponse de Boudon et Bourricaud, à une note en bas de page assassine de Chamboredon (tout cela dans la RFS). Ce dernier était à l'époque plus ou moins séparé du groupe Bourdieu. Mais cette réponse permettait d'attaquer la « théorie de la domination ». Il y a certainement bien d'autres données qui permettraient de grossir le dossier de la polémique. Par exemple le compte rendu très long et se voulant dévastateur, par Jean Prévost, du livre de Mohamed Cherkaoui, proche comme on le sait, de Boudon et de sa démarche. Ce compte rendu a été publié dans la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, revue qui a toujours eu un fonctionnement particulier. Dans le cas présent, Bourdieu a refusé le droit de réponse à Cherkaoui. Cela donne le ton du peu d'envie de dialogue chez Bourdieu et ses disciples.

*Quelle opinion avez-vous de la sociologie de Bourdieu plus particulièrement?*

Pour moi, l'important s'agissant de Bourdieu n'est pas de gloser sur sa « théorie de l'habitus », mais d'essayer de comprendre les raisons de son formi-

dable succès, d'abord français puis international, d'abord au sein du milieu sociologique puis dans bien d'autres domaines, notamment la science politique en France ou les cultural studies américaines. Bourdieu est, depuis plus de dix ans, le sociologue le plus cité dépassant les classiques. Or ce triomphe me paraît étrange si on le rapporte à l'apport cognitif de la sociologie de Bourdieu.

Entendons-nous bien, je ne veux pas dénier à Bourdieu ses immenses talents et ses aptitudes multiples très diverses : une culture considérable, une capacité de travail phénoménale, son talent de verbalisateur, son apport en concepts de type marketing sociologique, avec des mots clés comme champ, violence symbolique, habitus, capital culturel, capital social (là il y a de la concurrence), sans oublier son pouvoir de séduction, son aptitude à diriger une équipe, à attirer vers lui des collaborateurs dont beaucoup deviennent des zélés dévoués. Tout cela en a fait une personnalité intellectuelle d'une stature peu commune.

Il n'en reste pas moins qu'à mes yeux, l'apport de Bourdieu à la connaissance scientifique du monde social est mince, hormis ses premiers travaux ethnographiques. Ce sont, je le sais, des propos scandaleux que personne n'ose tenir publiquement.

Je ne trouve pas dans ses écrits (il est vrai que je n'ai pas tout lu de ses derniers travaux) de modèle théorique nouveau et clairement explicité, ni surtout de résultat empirique précis et bien établi. Bourdieu se présentait comme celui qui menait, en symbiose, réflexion théorique et recherche empirique, mais ce dernier volet est des plus faibles. Les données empiriques – et ce trait caractérise aussi son école – sont là pour illustrer un propos connu à l'avance et non pour être exploitées à des fins de découverte.

Finalement, si on les retranscrit en langage commun les « résultats » de Bourdieu deviennent des banalités plus ou moins vraies et orientées idéologiquement. Il n'y a pas de résultat contre-intuitif ou surprenant, même s'il y a des présupposés qui eux surprennent (par exemple l'idée que les différences d'aptitudes naturelles n'existent pas, idée qui fonde la critique de « l'idéologie du don »). Parfois, il n'y a pas de conclusion du tout en raison de l'énoncé de repentirs du genre : « vous avez cru comprendre que je disais ceci ... mais non en fait c'est bien plus compliqué ou bien c'est juste le contraire, etc. »

C'est sans doute pourquoi l'excellent texte d'hommage à Bourdieu publié dans la *RFS* et dû à Jean-Daniel Reynaud se présente comme un plaidoyer, comme une défense de cet auteur : on attribue à Bourdieu la banalité suivante ... , en fait c'est autre chose qu'il nous montre. Reynaud retient trois intuitions centrales de la sociologie de Bourdieu. La principale, illustrée surtout dans *La distinction*, est la lutte permanente des acteurs sociaux pour le classement à travers leurs pratiques culturelles ou leurs préférences esthétiques ; la seconde est la violence symbolique entendue comme l'adhésion des dominés à leur domination ; la troisième idée fondamentale développée dans *Le métier de sociologue* est celle de la non transparence du monde social en particulier l'idée que le sens d'une action individuelle échappe à son auteur. Reynaud précise au début de son analyse qu'il retient ces trois intuitions centrales « sans rechercher d'où elles viennent et si elles prolongent une tradition » précise-t-il, manière de prendre une certaine distance avec la nouveauté de ces intuitions qui est peu frappante, celles-ci s'inscrivant évidemment dans des traditions intellectuelles assez connues.

Pour en revenir au parallèle Boudon Bourdieu, je cherche en vain, chez ce dernier, une démonstration éclairante qui fasse vraiment progresser la compréhension d'un phénomène, l'analogie, par exemple, du modèle élaboré par Boudon à propos de la frustration relative. Boudon est celui qui a vraiment apporté de l'air frais à la sociologie française et cela dès les années 70.

*Alors comment expliquer l'immense gloire de Bourdieu?*

L'aspect idéologique de cette sociologie, la dénonciation d'une société injuste parce qu'inégalitaire, ont été à l'évidence un puissant facteur des premiers succès de Bourdieu (comme de ses derniers). *Les héritiers* et *La reproduction* inauguraient cette veine dénonciatrice en prétendant révéler des choses inconnues (mais dont beaucoup étaient connues de n'importe quelle mère de famille du VII<sup>e</sup> arrondissement). Bourdieu a su aussi légitimer les sociologues, leur donner le sentiment d'une certaine importance que leurs performances ne justifiaient pas. Avec *Le métier de sociologue*, et dans plusieurs interventions orales, il réaffirmait que le sociologue est détenteur de compétences spécifiques, au même titre qu'un physicien.

Le sommet de sa carrière scientifique dans les médias est atteint, me semble-t-il avec *La distinction* sans doute son livre le plus connu (sa carrière médiatique dans les dernières années de sa vie étant plus liée à son militantisme politique et *La misère du monde* ayant, à mes yeux, d'autres finalités). Or, dans *La distinction*, on trouve des observations, des « choses bien vues », mais aucune théorie explicite de la détermination sociale des goûts et moins encore de leur transformation. Pourtant le processus de distinction suppose une dynamique que l'auteur ne peut aborder, faute de matériaux appropriés. Dans *Un art moyen*, il y avait un modèle pas vraiment explicite : le processus de distinction se fait de bas en haut, en quelque sorte, les classes moyennes se démarquant des goûts populaires et les classes supérieures rejetant les goûts moyens. Dans *La Distinction*, livre composite, on trouve un peu de tout et son contraire et rien, sur le fond, qui n'ait été dit depuis un siècle (Tarde, Simmel, Elias, Goblots, Veblen, etc.) même si Bourdieu ne cite guère ses prédécesseurs.

L'obscurité de l'écriture et de la rhétorique, qui passe aux yeux de beaucoup pour un gage de profondeur, a pu jouer aussi un rôle dans cet immense succès que je ne sais pas vraiment expliquer. Il y aura sûrement des travaux sur ce point qui pourront étudier dans le détail les chemins de la diffusion internationale.

Notons que, dès le début, les livres de Bourdieu (et Passeron) ont été l'objet de critiques plutôt fortes et argumentées : Jean-René Tréanton sur *Les héritiers*, Antoine Prost pour *La reproduction*, plus tard Jon Elster (ou E. Schweisguth) sur *La distinction*. Bourdieu n'a jamais répondu à ces critiques qui n'ont eu aucun effet négatif sur sa marche à la notoriété.

*Quel regard portez-vous, plus généralement, sur la sociologie française?*

Elle me paraît en mauvais état, depuis bien longtemps, en vérité, mais les choses ne s'arrangent pas. Il me semble que la sociologie britannique notamment est autrement productive et intéressante.

Un événement a fortement contribué à la médiocrité de la sociologie française, cela a été l'intégration des hors statuts au CNRS vers les années 1979-1984, je ne suis pas sûr des dates exactes. Il est très surprenant et regrettable qu'aucune thèse n'ait été consacrée à ce sujet pourtant fort intéressant, notamment pour une étude des décisions politiques, d'autant que les acteurs de cette affaire sont disponibles pour des entretiens. Au départ cette intégration qui concernait des personnes recrutées, sans sélection scientifique, pour des contrats de recherche provisoires, ne devait concerner, disait-on, qu'un nombre très limité d'individus. En fait le champ s'est progressivement élargi et l'on a fini par intégrer comme chercheur au CNRS des gens qui n'avaient guère de compétences ni de titres. Et c'est dans la section intitulée alors «sociologie-démographie» que se sont retrouvés les hors statut. Bien entendu, il ne faut pas généraliser. Parmi eux, il y avait de bons chercheurs et même quelques-uns excellents. Mais il y avait aussi des bras cassés et nombreux étaient ceux, faiblement dotés en titres universitaires, qui n'ont même pas cherché, une fois intégrés au CNRS, à combler cette lacune en préparant un doctorat.

Je crois que cette arrivée massive a été loin de stimuler la recherche, bien au contraire, elle a eu un effet de freinage, en montrant qu'on pouvait être sociologue au CNRS à peu de frais. Plus généralement d'ailleurs, le recrutement «normal» des chercheurs et universitaires pose aussi un gros problème depuis des décennies. Le poids des syndicats est énorme alors même qu'il s'agit, en principe, d'évaluations scientifiques. Dans les sections du Comité national du CNRS, les élus syndicaux sont largement majoritaires et les arguments scientifiques les laissent bien souvent impavides. Il est très important en revanche d'avoir fait sa cour aux syndicats.

Autre facteur plus récent: le développement rapide d'une sociologie qualitative, complètement décomplexée par rapport à la quantification. Elle convient bien aux mémoires ou aux thèses: on s'entretient avec une petite vingtaine de personnes, on s'appuie en fait sur quatre ou cinq entretiens au plus pour étudier un sujet sur lequel on n'apporte guère de lueur. Plus grave, on s'intéresse de moins en moins au contexte social, sans même considérer la position sociale des personnes interrogées. La sociologie ainsi entendue devient une sorte d'anthropologie molle appliquée à n'importe quel sujet.

Il faut tenir compte encore de l'influence persistante de la sociologie de Bourdieu qui donne l'exemple d'une sociologie militante, toute imprégnée d'idéologie et qui le revendique, abandonnant toute ambition cognitive. Le prestige de Bourdieu est tel que cela est d'un mauvais exemple pour les sociologues, sans parler du poids du puissant réseau bourdivin qui peut jouer un grand rôle dans la carrière.

Pour moi, je ne comprends pas l'argument qui consiste à dire que toute démarche sociologique est nécessairement imprégnée d'idéologie; donc tant qu'à faire allons-y! C'est l'argument essentiel des sociologues militants. Je crois, naïvement, que l'objectif de la sociologie n'est pas de dénoncer les inégalités sociales mais d'élucider les mécanismes sociaux.

Par ailleurs, un phénomène curieux est le traitement par les médias de chiffres issus des enquêtes statistiques. La sociologie quantitative aboutit à des résultats vérifiables ou falsifiables et traite souvent de problèmes de société importants. Or, on peut à la rigueur faire passer, complètement déformés, les résultats d'une enquête sur les femmes battues (une sur 10, nous a-t-on seriné, alors que c'était

une sur 100), mais impossible de faire parler d'une étude qui montrerait que les choses ne vont pas en se dégradant, voire s'améliorent.

Ainsi, il n'y a eu aucun écho à l'article de Louis-André Vallet qui démontrait que le fluidité sociale augmentait régulièrement en France depuis quarante ans. Il semble que ce soit un discours qu'on ne peut pas entendre. Il est vrai que c'est aussi une tendance générale des sociologues que de voir toujours la viscosité des structures sociales plutôt que l'inverse. Le succès de la notion d'homogamie en est une bonne illustration. Rien d'étonnant à ce que des individus issus d'un même milieu social se marient entre eux puisque a priori ils reçoivent la même éducation et sont nécessairement amenés à se côtoyer. Quand je regarde les chiffres, je m'étonne au contraire qu'il y ait tant de gens qui se marient en dehors de leur milieu social.

*Voyez-vous d'autres spécificités de la sociologie française?*

La sociologie quantitative n'a jamais été en vedette en France depuis la seconde guerre. Elle commence à se développer, avec de vrais résultats, mais non sans rencontrer des obstacles. Un de nos meilleurs quantitativistes, quand il a voulu rentrer au CNRS, a été l'objet d'un rapport défavorable dans la section 36, rapport dont la conclusion était que ce chercheur, étant donné ses compétences en statistique, avait un profil au mieux d'ingénieur de recherche et qu'il devait aller voir ailleurs qu'en sociologie pour trouver un poste !

Mais la situation évolue, les meilleurs des jeunes semblent admettre aujourd'hui qu'une étude sociologique doit avoir une assise statistique. On peut être modérément optimiste quant au développement de ce type de travaux qui se prêtent à validation. Le problème est la déconnexion croissante avec la sociologie du travail ou des organisations. On a presque l'impression de ne plus relever de la même discipline. La distribution de la sociologie en deux sections du Comité national du CNRS a contribué à cet éloignement.

Le signe de la faiblesse de la sociologie française est son absence de normalisation scientifique. On peut faire carrière sans avoir jamais publié un article dans une revue à comité de lecture, sans avoir soutenu une thèse, sans avoir été jamais confronté à la critique de ses pairs. Nombre de revues fonctionnent sans évaluation collective des textes.

*Est-ce un diagnostic que vous tirez de votre expérience au Comité national du CNRS? Pouvez-vous raconter un peu cette période dans votre carrière?*

J'y ai été nommé en 1995 et y suis resté cinq ans de 1995 à 2000. La section 36 comprend la sociologie (moins la sociologie des organisations et du travail) et le droit. Ce mélange qui peut paraître curieux, m'a paru bénéfique pour le fonctionnement de cette section. D'après les témoignages que j'ai recueillis, l'ancienne section sociologie était complètement dominée par les syndicats. Les quelques « mandarins » c'est-à-dire membres nommés, minoritaires, ne pouvaient faire aboutir un bon dossier qu'au prix de marchandages et en acceptant sans protester le recrutement de dossiers soutenus par les syndicalistes et souvent de faible qualité scientifique.

Dans notre commission, juristes et sociologues était à peu près à égalité, les juristes étant même de peu majoritaires, mais moins assidus. Etant donné cette

composition de la section, notre rôle consistait à argumenter sur les dossiers pour permettre aux juristes de se faire une idée sur leur hiérarchie. Ce n'était pas inintéressant et j'estime que cette section a bien fonctionné sauf tout à la fin : on a vu apparaître quelques votes bloqués arrangés à l'avance et qui ne tenaient aucun compte de la discussion avant le vote.

Au total, cependant, je crois que cette commission n'a pas rejeté de dossier qui méritait incontestablement de passer. Nous avons pu commettre des erreurs inverses – faire des recrutements qui ne s'imposaient pas – mais c'est tout de même moins grave que de barrer la route à de jeunes chercheurs sérieux, brillants et productifs, comme cela a été souvent le cas et notamment dans la commission qui a succédé à la nôtre.

Le prétexte le plus souvent invoqué pour refuser un excellent dossier consiste à dire que la prestation orale du candidat n'était pas convaincante. Et je voudrais attirer l'attention sur ce point : le poids excessif, à mes yeux, de l'impression qu'un candidat donne à trois ou quatre personnes lors de l'entretien oral. Il en va un peu de même pour les recrutements universitaires, à ceci près que les jeux sont le plus souvent faits d'avance. Pourquoi ce poids de la prestation orale ? Tout simplement parce que les membres de ces commissions ou la très grande majorité d'entre eux se limitent aux seuls dossiers qui leur sont confiés. Dès lors les comparaisons sont difficiles. Pour moi, je me flatte d'avoir consulté tous les dossiers que je recevais, soit la totalité pour les directeurs de recherche et ceux que je recevais pour les candidats CR. En revanche, les membres de la section assistent évidemment aux prestations orales : c'est plus divertissant, c'est d'ailleurs obligatoire et c'est le seul volet du travail qui soit rémunéré.

Autre déséquilibre propre aux évaluations du CNRS : on a tendance à juger les projets, bien plus que les bilans, bien plus que le travail effectué, les résultats obtenus, etc.

*Pouvez-vous maintenant me parler de votre travail à la Revue française de sociologie ?*

Cela a été sans doute la grande affaire de ma carrière. J'ai été recruté en 1970 en même temps que Victor Karady ; je me souviens que Jean-Daniel Reynaud nous avait conviés à déjeuner. Il était alors le principal artisan de la revue avec François-André Isambert ; ce dernier avait siégé dans le jury de ma thèse de troisième cycle. Quant à Reynaud je suppose qu'il avait souvenir de m'avoir fait passer des examens à Sciences Po. C'est ainsi que moi qui n'étais rien et ne représentais rien (contrairement à Karady qui faisait partie du groupe Bourdieu) ai pu entrer dans la communauté des sociologues français. La lecture des articles reçus par la Revue m'a encouragé à me mettre au travail, car le niveau moyen était plutôt faiblard. Et puis cela a été l'occasion pour moi d'exercer mon esprit critique, trop développé sans doute. J'ai beaucoup évolué depuis et surtout depuis que je suis directeur de la revue, j'ai très souvent une position « éditoriale », à savoir donner leur chance à des articles sur des sujets importants, intéressants, même s'ils sont discutables dans leur démonstration. Je suis plus « indulgent » la plupart du temps que mes collègues du comité restreint et beaucoup plus que je ne l'étais à mes débuts.

*Est-ce de là qu'est venue votre réputation de dureté et de caractère sans concession dans les rapports avec les collègues?*

Il me semble que vous exagérez un peu. Admettons que non. Il est vrai que je me suis d'abord fait connaître au sein de la communauté des sociologues par les contacts que je prenais avec eux. Il me semble que je n'étais pas tout de même vraiment impoli. Ma tournure d'esprit sarcastique a pu me valoir quelques inimitiés chez les auteurs dont nous avons refusé les textes. Plus généralement je suis, ou j'étais, sans doute trop impatient, réagissant trop vite et trop franchement face à la bêtise ou au mensonge.

Par ailleurs, j'ai le goût de la polémique scientifique, polémique trop peu développée et même quasiment inexistante dans la sociologie française. Une des rares et remarquables exceptions est le cas de Tréanton, dans ses admirables et innombrables comptes rendus publiés dans la RFS. Il est frappant de voir que les comptes rendus très critiques et argumentés qu'il a fait de certains ouvrages n'ont suscité aucune réponse. Il en a été de même pour la quasi totalité des occasions où je me suis laissé aller à mon goût pour la controverse (dont témoignait notamment la rubrique « perles durkheimologiques » dans le bulletin *Études durkheimiennes* que je rédigeais). Par exemple Jean Baechler n'a pas répondu à ma charge contre son ouvrage sur le suicide, mais il a tout de même supprimé, dans la traduction anglaise, tout ce qui touchait aux statistiques du suicide. Entre parenthèses, je trouve regrettable que J. Baechler ait commis un livre, soutenu comme thèse d'Etat, qui n'était pas du tout son genre et n'avait rien à voir avec le reste de son œuvre monumentale. Peut-être me suis-je laissé aller à la facilité en me moquant de certains dictionnaires de sociologie, de certains manuels ou de certains essais. Cependant tout n'a pas été négatif dans ces controverses. Certaines de mes attaques ont eu des résultats : ainsi, ma critique dans *Contemporary Sociology* de la traduction par Y. Nandan de textes de Durkheim parus dans *L'Année sociologique* a eu pour effet d'empêcher la publication d'un autre volume dû au même Nandan qui était pourtant en épreuves. Et puis il y a eu un vrai débat scientifique, de bonne tenue je crois, avec Claude Dubar, à propos de l'influence du sexe sur le suicide<sup>1</sup>.

Voilà, je crois que j'ai été souvent trop vif et franc dans les discussions. Mais ne noircissons pas le tableau. Cela ne m'a pas empêché ni de nouer de vraies amitiés dans mon milieu professionnel, ni d'avoir une carrière honorable, ni d'avoir été élu à l'unanimité à la tête de la Revue par des collègues qui me connaissaient bien.

*Pourquoi cette fidélité à la RFS ?*

C'est vrai je ne m'en suis pas lassé et c'est sans doute discutable de rester aussi longtemps dans la rédaction d'une Revue. Mais ce travail m'intéresse et on s'attache assez facilement à une revue : la contrainte qui s'exerce par la périodicité et l'obligation de boucler un sommaire, cette contrainte, nous finissons par l'aimer d'une manière bien durkheimienne. Et puis c'est un endroit où l'on a enfin l'oc-

<sup>1</sup> Reproduit dans ce numéro. Cf. *supra*.

casation de discussions scientifiques de bon niveau avec des collègues cooptés et qui forment une compagnie fort agréable, sans véritable raseur ou bavard impénitent. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de tension: les échanges au sein du comité restreint sont nourris et parfois vifs. J'ajoute que nous avons eu la chance d'avoir des secrétaires de rédaction remarquables qui s'attachaient eux aussi très vite à la Revue et avec qui c'était un plaisir de travailler. Il y eut longtemps Jacques Van Glabeke, puis la regrettée Michèle Lacas, et aujourd'hui Marie-Noëlle Postic et Christelle Germain. Enfin, je crois que s'il faut une rotation des membres du comité de rédaction, il faut aussi une certaine permanence, des anciens qui connaissent la jurisprudence (impossible à détailler par écrit) et sont la mémoire de la revue. Je ne suis pas le seul à me sentir attaché à la Revue et ce n'est pas, je crois, l'attrait pour une position de pouvoir qui motive les membres du comité, même s'il est vrai que, quand j'ai été élu directeur, j'ai éprouvé une certaine fierté à succéder au fondateur Jean Stoetzel et aux deux directeurs suivants, Jean-Daniel Reynaud et Raymonde Moulin. Ce qui attache à la Revue c'est bien plutôt l'intérêt des vraies discussions avec les autres membres et aussi avec les auteurs des articles, et cela malgré la charge importante de travail quand on fait partie du comité restreint et non négligeable quand on est dans le comité large. Il faut dire que chaque texte soumis à la RFS est évalué par au moins sept personnes ce qui est probablement unique parmi les revues scientifiques. Une procédure lourde, compliquée, mais que je préfère nettement, tout compte fait, au système des *referees* extérieurs qui laisse en réalité la décision à une ou deux personnes, le rédacteur en chef et son éventuel adjoint.

Ce qui est regrettable, c'est que des rumeurs ne cessent de courir sur le réseau que constituerait la rédaction de la Revue et qui orienterait ses choix. C'est absolument faux. La Revue est le contraire d'une revue d'école, elle est totalement ouverte aux démarches les plus diverses et la grande majorité des auteurs d'articles reçus sont parfaitement inconnus des membres du comité, surtout depuis ces dernières années qui voient beaucoup de très jeunes chercheurs soumettre des articles. Voilà un signe très positif d'un nouvel élan, peut-être, de la sociologie française et aussi de sa professionnalisation.

*Merci beaucoup d'avoir bien voulu vous soumettre à ces questions.*

De rien. Puissent ces remarques être utiles à quelques-uns...

*Université de Paris IV – Sorbonne  
jmarcel@club-internet.fr*